



CTSD commun Aquitaine-Limousin-Poitou Charentes
22 octobre 2015

Déclaration préalable des élu-e-s CGT des régions
en solidarité avec les syndicalistes d'Air France

En introduction à cette réunion, la CGT souhaite manifester sa solidarité avec les salariés et les syndicalistes d'Air France. En effet, en même temps que notre CTSD se tient aujourd'hui le Comité Central de cette entreprise. Les travailleurs et les syndicats d'Air France sont en lutte contre le projet de plan social. Ce sont plus de 3000 emplois qui sont menacés.

Nous assistons à l'occasion de ce conflit à un déchainement idéologique contre les salariés en lutte, un nouvel épisode d'acharnement antisyndical. 6 travailleurs, 6 syndicalistes, ont été arrêtés à leur domicile à 6 heures du matin, et placés en garde à vue comme des voyous.

On nous parle de la violence d'une chemise déchirée et de la colère des travailleurs, mais jamais de la violence sociale et des vies brisées par les licenciements. On ne nous parle pas de la violence des politiques d'austérité, ni de la violence patronale impunie, quand elle n'est pas couverte par une justice et un gouvernement complice, comme le montre en ce moment l'affaire TEFAL.

La CGT apporte une solidarité inconditionnelle aux travailleurs d'Air France en lutte. Nous demandons l'arrêt des poursuites contre les syndicalistes poursuivis.

Pessac, le 22/10/2015